

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 05817

Numéro SIREN : 518 965 041

Nom ou dénomination : OPAL-RT EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2019 sous le numéro de dépôt 10322

Formulaire obligatoire (article 31 A du code général des impôts)

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : OPAL-RT EUROPE Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 196 RUE HOUDAN 92330 SCEAUX Durée de l'exercice précédent : 12

Numéro SIRET : 5 1 8 9 6 5 0 4 1 0 0 0 2 4 Néant

		Exercice N clos le		
		31/03/19	31/03/18	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement * AB			
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	28 283	27 600	682
	Fonds commercial (1) AH			
	Autres immobilisations incorporelles AJ			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
	Terrains AN			
	Constructions AP			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR			
	Autres immobilisations corporelles AT	195 190	141 744	53 447
Immobilisations en cours AV				
Avances et acomptes AX				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
Autres participations CU	160		160	
Créances rattachées à des participations BB				
Autres titres immobilisés BD				
Prêts BF				
Autres immobilisations financières * BH	46 589		46 589	
TOTAL (II) BJ		270 222	169 344	100 878
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL			
	En cours de production de biens BN			
	En cours de production de services BP			
	Produits intermédiaires et fins BR			
	Marchandises BT			
	Avances et acomptes versés sur commandes BV			
	Clientèle et comptes rattachés (3) * BX	2 854 818		2 854 818
Autres créances (3) BZ	261 353		261 353	
Capital souscrit et appelé, non versé CB				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD				
Disponibilités CF	84 118		84 118	
Charges constatées d'avance (3) * CH	416 224		416 224	
TOTAL (III) CJ		3 616 512		3 616 512
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Frais de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif (VI) CN	3 172		3 172
	TOTAL GÉNÉRAL (I + V) CO	3 889 906	169 344	3 720 562

Luc Lafont

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

Revenu (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Chose de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		OPAL-RT EUROPE		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000...)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> E1)	DG	1 079 386		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	143 338		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 266 723	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	52 419		
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR	52 419	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	142		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunt participatif <input type="checkbox"/> E1)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 483 778		
	Dettes fiscales et sociales	DY	436 258		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	480 489		
		TOTAL (IV)	EC	2 400 667	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	753	
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 720 562	
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 400 667			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	142			

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		OPAL-RT EUROPE		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		IIA	678
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	678
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 bis)		HG	50 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	50 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(49 322)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HI	
Impôts sur les bénéfices *			IX	70 782
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	6 203 557
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	6 060 219
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	143 338
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobiliers *	HP	3 132
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter) Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	BC	
		amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	BD	
	(9) Dont transferts de charges		A1	15 603
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N	
			Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2013

SOMMAIRE ANNEXE LEGALE

EXERCICE DU 01/10/2017 au 30/09/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Faits exceptionnels
- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- **Composition** du capital social
- Capitaux propres
- Détail des charges et produits exceptionnels
- Détail des charges transfert de charge
- Engagement sur départ en retraite
- Identité de la société mère
- Effectif moyen
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

FAITS EXCEPTIONNELS

Licenciement du vice-président de la société OPAL RTE le 13 Avril 2018.

Une provision pour litige a été comptabilisée au 30/09/2018.

Monsieur François DEUDON a été nommé en qualité de Directeur général de la société OPAL RTE le 17 Juillet 2018.

L'assemblée générale extraordinaire en date du 25 février 2016 a autorisé le Président à procéder à l'attribution gratuite d'actions de la société au profit des salariés.

Les 2 000 actions ont été remises aux salariés concernés sur l'exercice 2017/2018, conformément aux conditions du plan.

La remise des actions aux salariés a permis la reprise de la provision constatée à ce titre.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- . image fidèle,
- . continuité d'activité,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . régularité et sincérité,
- . prudence,
- . indépendance des exercices.

Le règlement 2000-06 du CRC sur les passifs a été appliqué, cette application étant obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

Les règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC sur les actifs ont également été pris en compte à compter du 1er janvier 2005.

Les comptes au 30 septembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément non amortissable de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une provision.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la durée de dépréciation économique des biens.

Les durées généralement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de **personnel**, présent dans le compte 648900.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 7.663 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la **compétitivité** des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition **écologique** et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (article 244 quater C du CGI) ».

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ETAT DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS AU DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	
		REEVALUATION EN COURS D'EXERCICE	ACQUISITIONS, CREATIONS, VIREMENTS PST A PST
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	27 275		1 008
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	53 659		
Matériel de transport	4 009		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114 708		22 814
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	172 376		22 814
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	160		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	45 885		704
TOTAL	46 045		704
TOTAL GENERAL	245 696		24 526

ETAT DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXERCICE	ELEMENTS SORTIS REPRISES	FIN EXERCICE
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	23 795	3 805		27 600
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	25 600	9 269		34 869
Matériel de transport	4 009			4 009
Matériel de bureau, informatique, mobilier	89 032	13 833		102 866
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	118 641	23 102		141 744
TOTAL GENERAL	142 436	26 908		169 344

RUBRIQUES	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROG.	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTION.	DOTATIONS	REPRISES
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 805				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	9 269				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 833				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	23 102				
TOTAL GENERAL	26 908				

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	MONTANT NET DEBUT	AUGMENTATION	DOTATIONS AUX AMORT.	MONTANT NET A LA FIN
--	-------------------	--------------	----------------------	----------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices
Primes de remboursement obligations

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	FIN EXERCICE
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour litiges		50 000		50 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	6 321	2 419	6 321	2 419
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	170 442	77 473	247 915	
TOTAL PROVISIONS	176 762	129 892	254 236	52 419
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	176 762	129 892	254 236	52 419
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières		79 892	254 236	
- exceptionnelles		50 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	UN AN AU PLUS	PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	46 589		46 589
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 854 818	2 854 818	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 603	20 603	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	171 451	171 451	
- T.V.A	51 329	51 329	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	5 365	5 365	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 605	12 605	
Charges constatées d'avance	416 224	416 224	
TOTAL GENERAL	3 578 984	3 532 395	46 589

Montant des prêts accordés dans l'exercice
Remboursements des prêts dans l'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	PLUS 1 AN 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	142	142		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 483 778	1 483 778		
Personnel et comptes rattachés	262 997	262 997		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 895	136 895		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	20 310	20 310		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 057	16 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	480 489	480 489		
TOTAL GENERAL	2 400 657	2 400 657		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	277 008
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 365
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	282 373

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 843
Dettes fiscales et sociales	234 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	487 523

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	416 224	480 489
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	416 224	480 489

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40 000	1,00

CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 40 000 parts de 1 € de nominal. Il est totalement libéré.

Avant répartition du résultat au titre de l'exercice clos le 30/09/18, les variations ayant affecté les capitaux propres étaient les suivantes :

	€
• Capitaux propres à l'ouverture	1 123 386
• Bénéfice de l'exercice	143 338
• Dividendes versés au cours de l'exercice	-
• Capitaux propres au 30 septembre 2018	1 226 724

DETAILS DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous :

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	678
• Dotations provision pour litiges salariés	-50 000
• Résultat exceptionnel au 30 septembre 2018	-49 322

DETAILS DES CHARGES TRANSFERT DE CHARGE

Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous :

• Avantages en nature	7 189
• Transfert de charges d'exploitation	8 415
• Total des transferts de charges au 30 septembre 2018	15 604

ENGAGEMENT SUR DEPART EN RETRAITE

A la clôture de l'exercice, une estimation des engagements de retraite a été effectuée, sans comptabilisation de la provision afférente dans les comptes annuels.

Les indemnités de fin de carrière ont été déterminées par application de la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode au prorata des années de service), avec salaires de fin de carrière, conformément à l'IAS19 et à la recommandation R 2003-01 du CNC.

Sur la base de cette méthode, les indemnités de fin de carrière d'OPAL RT EUROPE ont été valorisées au 30 septembre 2018 pour un montant global de 32 942€.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Age de départ en retraite = 65 ans
- Taux de charges sociales = 45 %
- Taux d'actualisation = 1,57%
- Taux d'augmentation des salaires = 1,5 %
- Taux de turnover : selon les statistiques internes de la société
- Espérance de vie : TD / TV 2004-2006

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société est détenue majoritairement par une société de droit canadien :

OPAL RT TECHNOLOGIES

1571 Richardson Suite 2525 - H3K1G6 MONTREAL

EFFECTIF MOYEN

RUBRIQUES	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
TOTAL	16	

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	4 919 577
Prestations de services	1 172 211
TOTAL	6 091 788

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	1 556 691
Etranger	4 535 097
TOTAL	6 091 788

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

RUBRIQUES	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	263 442	
Résultat exceptionnel (et participation)	-49 322	
Résultat comptable	143 338	

OPAL RT EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 196 rue Houdan, 92330 SCEAUX
518965041 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 MARS 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 143 338 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ----- 143.338 euros
Affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à ----- 1.079.386 euros
Et qui est ainsi porté à ----- 1.222.724 euros

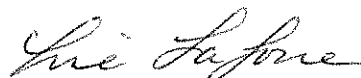
Compte-tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1.266.723 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividende effectuées au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus distribués	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement
Au 30/09/2017	Néant		
Au 30/09/2016	Néant		
Au 30/09/2015	320 000 €	64 000	256 000

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 mars 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.



Certifié conforme
La Présidente
Lise LAFORCE

In Extenso

In Extenso IDF EX&COM AUDIT

63 ter, avenue Edouard Vaillant
92517 Boulogne-Billancourt Cedex

Tél. : +33 (0)1 72 29 60 00

Fax : +33 (0)1 72 29 60 61

www.inextenso.fr

www.reussir-au-quotidien.fr

OPAL-RT EUROPE

Société par Actions Simplifiée

Siège social : 196, rue Houdan
92330 SCEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

OPAL-RT EUROPE
Société par Actions Simplifiée

Siège Social : 196, rue Houdan
92330 SCEAUX

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2018

A l'assemblée générale de la société OPAL-RT EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OPAL-RT EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boulogne-Billancourt, le 19 mars 2019

Le commissaire aux comptes

In Extenso IDF Ex&Com Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Cédric BURGUIERE

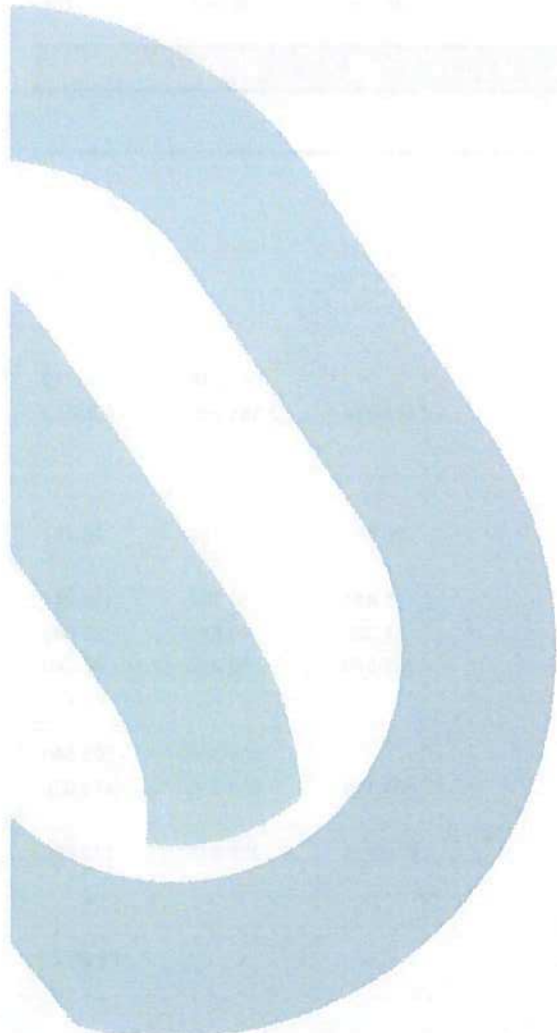
Commissaire aux comptes

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

RUBRIQUES	EXERCICE CLOS LE		EXERCICE PRÉCÉDENT		VARIATION	
	30/09/2018 (12 MOIS)		30/09/2017 (12 MOIS)			
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	28 283	27 600	682	3 480	- 2 798	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	195 190	141 744	53 447	53 735	- 288	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	160		160	160		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	46 589		46 589	45 885	704	
	ACTIF IMMOBILISE	270 222	169 344	100 878	103 260	- 2 382
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes				110	- 110	
Clients et comptes rattachés	2 854 818		2 854 818	2 385 265	469 553	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	20 603		20 603	159	20 444	
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	171 451		171 451	36 207	135 244	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	51 329		51 329	20 681	30 648	
. Autres	17 970		17 970	60 210	- 42 240	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement				206 596	- 206 596	
Disponibilités	84 118		84 118	558 148	- 474 030	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	416 224		416 224	236 615	179 609	

RUBRIQUES	EXERCICE CLOS LE 30/09/2018 (12 MOIS)		EXERCICE PRÉCÉDENT 30/09/2017 (12 MOIS)		VARIATION
	BRUT	AMORT. PROV.	NET	NET	
ACTIF CIRCULANT	3 616 512		3 616 512	3 503 991	112 521
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif	3 172		3 172	6 321	- 3 149
TOTAL GENERAL	3 889 906	169 344	3 720 562	3 613 571	106 991

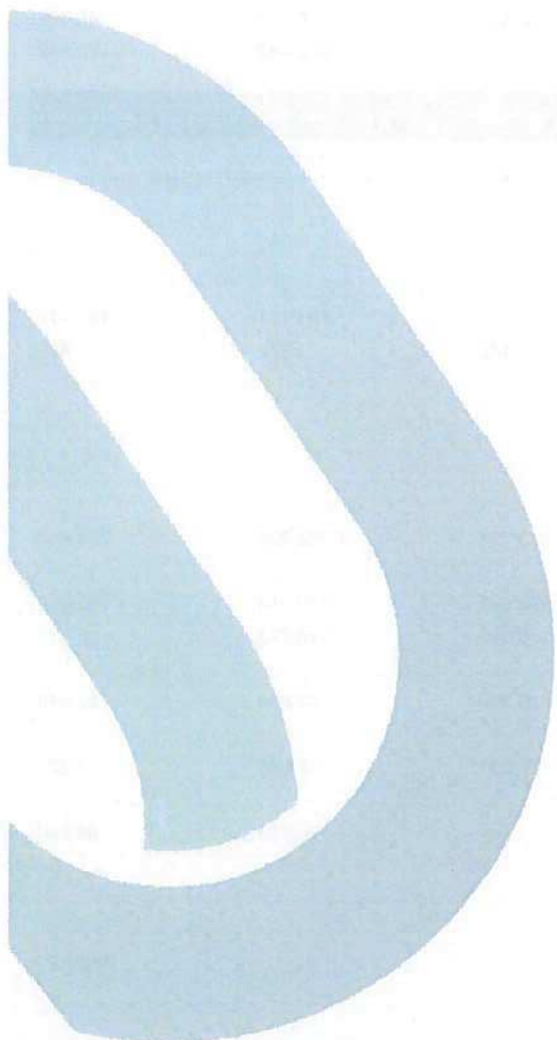


Bilan PASSIF

Présenté en Euros

RUBRIQUES	EXERCICE CLOS LE 30/09/2018 (12 MOIS)	EXERCICE PRECEDENT 30/09/2017 (12 MOIS)	VARIATION
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)	40 000	40 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 000	4 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 079 386	701 268	378 118
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	143 338	378 118	- 234 780
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
CAPITAUX PERMANENTS	1 266 723	1 123 386	143 337
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	52 419	6 321	46 098
Provisions pour charges		170 442	- 170 442
PROVISIONS	52 419	176 762	- 124 343
Passif circulant			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		191 111	- 191 111
. Découverts, concours bancaires	142	577	- 435
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 483 778	1 262 328	221 450
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	262 997	173 918	89 079
. Organismes sociaux	136 895	128 778	8 117
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	20 310	47 850	- 27 540
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	16 057	15 034	1 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		96 806	- 96 806
Instruments de trésorerie			

RUBRIQUES	EXERCICE CLOS LE 30/09/2018 (12 MOIS)	EXERCICE PRECEDENT 30/09/2017 (12 MOIS)	VARIATION
Produits constatés d'avance	480 489	397 022	83 467
PASSIF CIRCULANT	2 400 667	2 313 423	87 244
Ecart de conversion passif	753		753
TOTAL GENERAL	3 720 562	3 613 571	106 991



Compte de résultat

Présenté en Euros

RUBRIQUES	Exercice clos le 30/09/2018 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2017 (12 mois)		VARIATION absolue	%
	FRANCE	EXPORTATIONS	TOTAL	TOTAL			
Ventes de marchandises							
Production vendue biens	1 861 875	3 057 702	4 919 577	5 176 433	- 256 856	-4,96	
Production vendue services	961 225	210 986	1 172 211	1 016 705	155 506	15,30	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 823 099	3 268 688	6 091 788	6 193 138	- 101 350	-1,64	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			892	2 310	- 1 418	-61,39	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			15 603	19 985	- 4 382	-21,93	
Autres produits			57 687	11	57 676	N/S	
PRODUITS D'EXPLOITATION			6 165 970	6 215 444	- 49 474	-0,80	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 810 905	2 916 813	- 105 908	-3,63	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes			1 338 943	1 253 821	85 122	6,79	
Impôts, taxes et versements assimilés			53 356	52 526	830	1,58	
Salaires et traitements			1 196 963	1 066 655	130 308	12,22	
Charges sociales			406 656	409 687	- 3 031	-0,74	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			26 908	28 353	- 1 445	-5,10	
Dotations aux provisions sur immobilisations							
Dotations aux provisions sur actif circulant							
Dotations aux provisions pour risques et charges							
Autres charges			81 792	638	81 154	N/S	
CHARGES D'EXPLOITATION			5 915 523	5 728 493	187 030	3,26	
RESULTAT D'EXPLOITATION			250 447	486 951	- 236 504	-48,57	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							
Produits financiers de participations							
Produits des autres valeurs mobilières et créances							
Autres intérêts et produits assimilés			2	2		N/S	
Reprises sur provisions et transferts de charges			6 321	2 891	3 430	118,64	
Différences positives de change			30 586	22 212	8 374	37,70	
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
PRODUITS FINANCIERS			36 909	25 103	11 806	47,03	

Compte de résultat (suite)

Dotations financières aux amortissements et provisions	2 419	6 321
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	21 495	44 280
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		

CHARGES FINANCIERES	23 914	50 601
----------------------------	---------------	---------------

RESULTAT FINANCIER	12 995	-25 498
---------------------------	---------------	----------------

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	263 442	461 454
-------------------------------------	----------------	----------------

Produits exceptionnels sur opérations de gestion	678	1 250
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		12 208

PRODUITS EXCEPTIONNELS	678	13 458
-------------------------------	------------	---------------

Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	50 000	

CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000	
--------------------------------	---------------	--

RESULTAT EXCEPTIONNEL	-49 322	13 458
------------------------------	----------------	---------------

Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	70 782	96 794

TOTAL PRODUITS	6 203 557	6 254 005
-----------------------	------------------	------------------

TOTAL CHARGES	6 060 219	5 875 887
----------------------	------------------	------------------

RESULTAT NET	143 338	378 118
---------------------	----------------	----------------

Dont Crédit-ball mobilier	3 132	
---------------------------	-------	--

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018 dont le total est de 3 720 561,78 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 143 337,86 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

SOMMAIRE ANNEXE LEGALE

EXERCICE DU 01/10/2017 au 30/09/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Faits exceptionnels
- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Capitaux propres
- Détail des charges et produits exceptionnels
- Détail des charges transfert de charge
- Engagement sur départ en retraite
- Identité de la société mère
- Effectif moyen
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

FAITS EXCEPTIONNELS

Licenciement du vice-président de la société OPAL RTE le 13 Avril 2018.

Une provision pour litige a été comptabilisée au 30/09/2018.

Monsieur François DEUDON a été nommé en qualité de Directeur général de la société OPAL RTE le 17 Juillet 2018.

L'assemblée générale extraordinaire en date du 25 février 2016 a autorisé le Président à procéder à l'attribution gratuite d'actions de la société au profit des salariés.

Les 2 000 actions ont été remises aux salariés concernés sur l'exercice 2017/2018, conformément aux conditions du plan.

La remise des actions aux salariés a permis la reprise de la provision constatée à ce titre.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- . image fidèle,
- . continuité d'activité,
- . comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . régularité et sincérité,
- . prudence,
- . indépendance des exercices.

Le règlement 2000-06 du CRC sur les passifs a été appliqué, cette application étant obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2002.

Les règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC sur les actifs ont également été pris en compte à compter du 1er janvier 2005.

Les comptes au 30 septembre 2018 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément non amortissable de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une provision.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire afin de prendre en compte la durée de dépréciation économique des biens.

Les durées généralement pratiquées sont les suivantes :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans le compte 648900.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2018, le CICE s'élève à 7.663 euros.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (article 244 quater C du CGI) ».

CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

ETAT DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS AU DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATIONS	
		REEVALUATION EN COURS D'EXERCICE	ACQUISITIONS, CREATIONS, VIREMENTS PST A PST
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	27 275		1 008
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	53 659		
Matériel de transport	4 009		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	114 708		22 814
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
	TOTAL	172 376	22 814
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	160		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	45 885		704
	TOTAL	46 045	704
	TOTAL GENERAL	245 696	24 526

ETAT DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS EXERCICE	ELEMENTS SORTIS REPRISES	FIN EXERCICE
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	23 795	3 805		27 600
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	25 600	9 269		34 869
Matériel de transport	4 009			4 009
Matériel de bureau, informatique, mobilier	89 032	13 833		102 866
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	118 641	23 102		141 744
TOTAL GENERAL	142 436	26 908		169 344

RUBRIQUES	VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROG.	
	LINEAIRE	DEGRESSIF	EXCEPTION.	DOTATIONS	REPRISES
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	3 805				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	9 269				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	13 833				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	23 102				
TOTAL GENERAL	26 908				

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	MONTANT NET DEBUT	AUGMENTATION	DOTATIONS AUX AMORT.	MONTANT NET A LA FIN
--	-------------------	--------------	----------------------	----------------------

Charges à répartir sur plusieurs exercices
Primes de remboursement obligations

ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS DOTATIONS	DIMINUTIONS REPRISES	FIN EXERCICE
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES				
Pour litiges		50 000		50 000
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	6 321	2 419	6 321	2 419
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions	170 442	77 473	247 915	
TOTAL PROVISIONS	176 762	129 892	254 236	52 419
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	176 762	129 892	254 236	52 419
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières		79 892	254 236	
- exceptionnelles		50 000		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	UN AN AU PLUS	PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	46 589		46 589
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 854 818	2 854 818	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	20 603	20 603	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	171 451	171 451	
- T.V.A	51 329	51 329	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	5 365	5 365	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	12 605	12 605	
Charges constatées d'avance	416 224	416 224	
TOTAL GENERAL	3 578 984	3 532 395	46 589

Montant des prêts accordés dans l'exercice
Remboursements des prêts dans l'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	PLUS 1 AN 5 ANS AU PLUS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	142	142		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 483 778	1 483 778		
Personnel et comptes rattachés	262 997	262 997		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	136 895	136 895		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	20 310	20 310		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	16 057	16 057		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	480 489	480 489		
TOTAL GENERAL	2 400 667	2 400 667		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

191 111

PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	277 008
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	5 365
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	282 373

CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	142
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 843
Dettes fiscales et sociales	234 538
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	487 523

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	416 224	480 489
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	416 224	480 489

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

RUBRIQUES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	40 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	40 000	1,00

CAPITAUX PROPRES

Le capital social est constitué de 40 000 parts de 1 € de nominal. Il est totalement libéré.

Avant répartition du résultat au titre de l'exercice clos le 30/09/18, les variations ayant affecté les capitaux propres étaient les suivantes :

	€
• Capitaux propres à l'ouverture	1 123 386
• Bénéfice de l'exercice	143 338
• Dividendes versés au cours de l'exercice	-
• Capitaux propres au 30 septembre 2018	1 226 724

DETAILS DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous :

• Produits exceptionnels sur opérations de gestion	678
• Dotations provision pour litiges salariés	-50 000
• Résultat exceptionnel au 30 septembre 2018	-49 322

DETAILS DES CHARGES TRANSFERT DE CHARGE

Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous :

• Avantages en nature	7 189
• Transfert de charges d'exploitation	8 415
• Total des transferts de charges au 30 septembre 2018	15 604

ENGAGEMENT SUR DEPART EN RETRAITE

A la clôture de l'exercice, une estimation des engagements de retraite a été effectuée, sans comptabilisation de la provision afférente dans les comptes annuels.

Les indemnités de fin de carrière ont été déterminées par application de la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode au prorata des années de service), avec salaires de fin de carrière, conformément à l'IAS19 et à la recommandation R 2003-01 du CNC.

Sur la base de cette méthode, les indemnités de fin de carrière d'OPAL RT EUROPE ont été valorisées au 30 septembre 2018 pour un montant global de 32 942€.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Age de départ en retraite = 65 ans
- Taux de charges sociales = 45 %
- Taux d'actualisation = 1,57%
- Taux d'augmentation des salaires = 1,5 %
- Taux de turnover : selon les statistiques internes de la société
- Espérance de vie : TD / TV 2004-2006

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE

La société est détenue majoritairement par une société de droit canadien :

OPAL RT TECHNOLOGIES
1571 Richardson Suite 2525 - H3K1G6 MONTREAL

EFFECTIF MOYEN

RUBRIQUES	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION DE L'ENTREPRISE
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens	2	
TOTAL	16	